

APPEL INTERNATIONAL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
SERVICES DE CONSULTANTS
République Islamique de Mauritanie
Autorité de Régulation des Marchés Publics
Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs et Intervenants dans le
Système des Marchés Publics
SECTEUR : Bonne Gouvernance
SERVICES DE CONSULTANT
Mode de financement : *islamique – conforme à la Charia*
N° de Financement : MAU 1014
N° d'identification du Projet : MAU 1014

Suite à l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) relatif à ce projet publié dans le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics armp.mr, en date du 30 septembre 2019, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet de « **Renforcement des Capacités des Acteurs et Intervenants dans le Système des Marchés Publics** », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Ces services comprennent l'organisation d'une série de formations au profit de certains acteurs et intervenants dans le cycle de passation des Marchés Publics qui portent, entre autres sujets, sur les procédures de passation des marchés publics et ce pour une durée de 80 jours.

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite les Consultants éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services définis ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.). L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission :

- La planification des marchés publics
- Les procédures de passation des marchés de Fournitures, de travaux et des prestations intellectuelles
- L'exécution des marchés publics
- Le contentieux des marchés publics
- L'archivage et l'utilisation des documents standards des marchés publics
- L'audit et le contrôle des marchés publics
- Les procédures des bailleurs de fonds
- L'éthique et la déontologie dans les marchés publics
- La maîtrise d'ouvrage public
- La formation des formateurs

Les consultants peuvent se porter candidats sous la forme d'une association, validée par un accord entre les partenaires de l'association, indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, une forme intermédiaire d'association ou une intention de sous-traitance.



La sélection se fera en conformité avec les procédures stipulées dans les Directives pour l'Utilisation des Consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition mai 2009, révisée en février 2012), disponibles sur le site internet de la Banque à l'adresse www.isdb.org.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes de 09:00 à 17:00 heure locale, tous les jours ouvrables sauf le vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 01 novembre 2019 à 12H 00 mn heure locale, au bureau du Secrétaire Permanent de la Commission des Marchés de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics :

Monsieur Mohamed Abdeljelil MOUSTAPHA, Secrétaire Permanent de la Commission des Marchés de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics

BP : 4424 Nouakchott – Mauritanie.

306 E - Nord Tevragh – Zeina,

Tél : (+ 222) 44 48 80 10

Télécopie : 00 222 45 24 25 14

Courriels : abdeljelil_moustapha@yahoo.fr

Site Internet: armp.mr

Ely OULD DADE

Directeur Général de l'ARMP

